



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **24**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **29**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 mars 2019

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Catherine MAIGNAN (depuis 20h18), François LENHARD, Michèle LUCAS, Jean-Louis TOURET, Nadège FONTAINE, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h52

Secrétaire : Magalie PIAT

FINANCES

DL.19.018 - Bibliothèque municipale – adhésion à compter du 1er juillet 2019

Arnaud JEAN expose :

A compter du 1^{er} juillet 2019, l'adhésion à la bibliothèque sera gratuite pour tout public.

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 11 mars 2019, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la gratuité de la bibliothèque à compter du 1^{er} juillet 2019.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

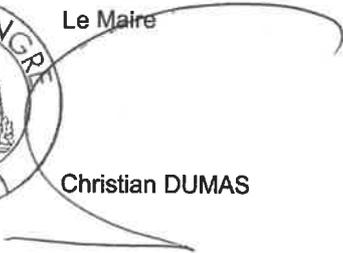
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **02 AVR. 2019**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **04 AVR. 2019**

Publication le : **08 AVR. 2019**

Notification le : **08 AVR. 2019**

Le Maire

Christian DUMAS



Acte à classer

DL-19-018

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-04T14-53-52.00 (MI216165887)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20190326-DL-19-018-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Bibliothèque municipale - adhésion à compter du
juillet 2019

Date de décision : 26/03/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.5. Tarifs et redevances des services publics - Délibérations et conventions :

Acte :	<u>DL.19.018-FIN-bibliothèque municipale - adhésion à compter du 1er juillet 2019.PDF</u>	Multicanal : Non
--------	---	------------------

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/04/19 à 14:53

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 04/04/19 à 14:53

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 04/04/19 à 15:00

